



Les collèges et instituts : les compétences avancées pour le secteur de la santé

Mémoire présenté par
l'Association des collèges
communautaires du Canada au
Comité permanent de la santé de la
Chambre des communes



L'ASSOCIATION DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU CANADA

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) accueille favorablement la possibilité de transmettre ses suggestions au Comité permanent de la santé, dans le cadre de son analyse et de ses communications sur les enjeux liés à la santé et aux ressources humaines au Canada.

L'ACCC est la voix nationale et internationale des 150 collèges, instituts, cégeps, collèges universitaires, écoles polytechniques et universités avec un mandat collégial du Canada¹. Grâce à un effectif de 1,5 million d'apprenants et de 60 000 enseignants répartis dans des campus de plus d'un millier de collectivités, ces établissements attirent des étudiants de tous les secteurs socio-économiques et forment des diplômés ayant les compétences de haut niveau essentielles pour assurer la croissance et la productivité économiques du Canada. La vaste majorité des diplômés des collèges trouvent un emploi dans leur domaine de choix en moins de six mois.

Les collèges représentent les établissements d'enseignement des compétences avancées par excellence. Adaptés aux besoins des employeurs, et exerçant leurs activités à l'avant-garde de l'identification des compétences avancées, des tendances économiques et des transformations du marché, les collèges sollicitent constamment l'avis des secteurs commercial et social afin d'élaborer leur programme d'études par l'intermédiaire de leurs comités consultatifs des programmes. Ces aspects se révèlent essentiels à la délivrance de titres et certificats aux immigrants et à leur intégration, ainsi qu'à l'accès des personnes défavorisées à l'enseignement postsecondaire.

L'ACCC tient à souligner les rôles déterminants que joue son réseau national de collèges sur les plans de la productivité et de la concurrentialité, en dotant le secteur canadien de la santé des compétences avancées dont il a besoin.

CRISE DES COMPÉTENCES AVANCÉES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

La clé du développement économique et social du Canada réside dans la base de connaissances et de compétences acquises par son capital humain. Compte non tenu du ralentissement économique, nous continuons de subir une grave pénurie de compétences avancées qui se répercutera sur l'avenir de notre pays. Dans le secteur de la santé, les pénuries actuelles et anticipées s'annoncent aiguës.

L'efficacité, l'efficacités et la durabilité du système canadien de soins de santé sont mises en péril. Le vieillissement de la population générale et des employés du secteur de la santé, l'attrition naturelle et le nombre insuffisant de diplômés en santé laissent augurer des pénuries accrues.

À titre d'exemple, les résultats préliminaires d'un sondage mené par la Canadian Association of Practical Nurse Educators révèlent que le nombre de diplômés en soins infirmiers auxiliaires n'a pas évolué au cours des trois dernières années, malgré l'augmentation des besoins en personnel infirmier.

Aux États-Unis, les modifications apportées récemment au système de soins de santé permettront d'assurer un nombre supplémentaire de 32 millions de personnes, qui correspond presque à la population du Canada. Cette nouvelle stratégie américaine pourrait affaiblir davantage le secteur déjà hypothéqué de la santé au Canada.

¹ Dans le présent document, le terme « collèges » désigne collectivement les collèges communautaires, les instituts, les cégeps, les collèges universitaires, les écoles polytechniques et les universités avec un mandat collégial.

En 2008, plus de 20 associations nationales, dont l'Association canadienne des soins de santé (ACSS), formaient la Coalition des employeurs pour les compétences avancées. Les membres de la coalition partagent la même préoccupation quant à la capacité des collèges canadiens de produire les diplômés dont leurs secteurs ont besoin pour assurer l'avenir économique et social du Canada. Les défis caractérisant les ressources humaines du secteur de la santé ont incité Pamela Fralick, présidente et directrice générale de l'ACSS, à endosser un rôle de leadership au sein de la coalition. Elle s'est présentée, entre autres, devant le Comité permanent des finances afin d'aborder les défis globaux ayant trait aux compétences avancées, ainsi que les défis particuliers ayant trait au secteur de la santé. L'ACCC se fait l'écho des préoccupations dont l'ACSS a fait part à ce comité de la Chambre des communes, qui examine actuellement les capacités futures des ressources humaines en santé.

APPORT DES COLLÈGES AUX RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

L'an dernier, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) annonçait qu'au Canada, à peine un peu plus d'un million de personnes, ou un Canadien sur dix, sont des employés du système de santé, ce qui représente 6 % du total de l'emploi canadien.

Les collèges offrent l'enseignement relatif à plus de 40 des 50 professions de la santé identifiées par l'ICIS, par la Classification nationale des professions et par les ministères provinciaux de la Santé. Parmi ces professions figurent les ambulanciers paramédicaux, les infirmières et infirmiers auxiliaires, ainsi que les technologues en radiologie, en laboratoire médical, en inhalothérapie et en réadaptation, en passant par les techniciens dentaires et les techniciens en pharmacie.

Les collèges collaborent étroitement au travail des organismes d'agrément sanitaire, en tant que membres des comités d'agrément conjoints de l'Association médicale canadienne, entre autres. Les doyens des facultés de la santé se réunissent deux fois par année pour échanger leurs connaissances spécialisées et améliorer la qualité des programmes.

Grâce à l'appui de Santé Canada, l'ACCC a récemment achevé un projet lui ayant permis d'établir dans quelle mesure la simulation peut servir d'outil d'enseignement des communications cliniques au sein des professions paramédicales. L'ACCC a entrepris un projet intitulé *Maintenir les effectifs dans les services paramédicaux* afin d'assurer l'élaboration et la promotion d'une stratégie pancanadienne qui assurerait une dotation durable en diplômés des professions paramédicales. Cette initiative impliquera, en partie, l'élaboration de pratiques exemplaires, de ressources et d'outils conçus pour améliorer le maintien et la diplomation des étudiants, y compris des stratégies destinées aux membres des Premières nations, des nations inuite et métisse, ainsi qu'aux professionnels de la santé formés à l'échelle internationale.

Étant donné la grave pénurie de ressources humaines en santé, les collèges subissent des pressions extrêmes pour répondre à la demande. Toutefois, le système se caractérise par de longues listes d'attente relatives aux programmes d'études en santé, par le vieillissement des infrastructures, par le report des travaux d'entretien, par la vétusté du matériel d'enseignement, par des pénuries d'espace et par une pénurie imminente du corps professoral. Par conséquent, il faut renforcer les capacités actuelles des collèges et en développer de nouvelles.

Les coûts de l'équipement en santé, dont les mannequins de simulation, se révèlent importants. (80 000 dollars pour un mannequin). En outre, les nouvelles technologies revêtent une importance critique, car elles permettent aux collèges de produire des diplômés à un rythme accéléré. La capacité des collèges est essentielle à l'acquisition de compétences avancées, qui assureront l'avenir économique et social du Canada, ainsi que la viabilité de notre secteur de la santé.

ACCÈS POUR TOUS

L'instruction constitue non seulement un préalable à la concurrentialité et à la prospérité, mais également à l'intégration des personnes défavorisées au cycle de l'économie. Les collèges accueillent des groupes sous-représentés, tout en tendant la main à des personnes qui, autrement, n'auraient pas accès à l'enseignement postsecondaire.

A titre d'exemple, le Red River College propose le ACCESS Southern Nursing Program, dont l'objectif est de donner accès au programme Nursing Baccalaureate (BN) de Red River College. Le programme vise à combler les besoins de résidents à faibles revenus du Manitoba qui n'ont pas eu la chance de devenir infirmiers (ères) à cause de facteurs sociaux, économiques ou culturels, ou à cause de leur niveau de scolarité ou de leur emplacement géographique.

Il est nécessaire de renforcer ce soutien pour permettre aux membres des groupes non traditionnels d'accéder à l'enseignement postsecondaire et de terminer leurs études. Ainsi, nous ferons en sorte que tous les Canadiens contribuent à la croissance et à la stabilité de notre pays, tout en en tirant parti.

Accès des apprenants autochtones

Sous cet aspect, rien n'est plus essentiel que les programmes permettant aux membres des populations autochtones d'accéder à l'enseignement postsecondaire et de réussir leurs études.

Depuis 1996, le programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada limite ses augmentations à 2 % par année. D'après une étude commandée par l'Assemblée des Premières Nations, 10 589 étudiants admissibles, qui avaient réussi leurs études secondaires, ont été incapables d'obtenir une aide financière à l'enseignement postsecondaire entre 2001 et 2006. Chaque année, quelque 3 000 nouveaux étudiants se voient refuser cet accès.

Il est difficile de comprendre l'absence de vision qui sous-tend les limites de ce financement. Voici des jeunes et des adultes qui ont réussi à obtenir les préalables exigés quant à leurs études secondaires, qui sont prêts à acquérir les compétences avancées nécessaires à un emploi dans le secteur de la santé, et qui désirent jouer un rôle de modèles auprès d'autrui. Cependant, ils se morfondent et subissent une déqualification, en attendant. De plus, leur incapacité d'accéder à l'enseignement postsecondaire dissuade d'autres jeunes et d'autres adultes de suivre leurs traces. Cette déqualification se manifeste particulièrement dans les domaines des mathématiques et des sciences, qui nécessitent une mise en pratique des apprentissages, avant l'intégration aux programmes du secteur de la santé.

Une multiplicité de programmes aide chaque apprenant autochtone à accéder à des programmes de préparation à l'emploi et d'études dans le secteur de la santé. Cependant, ces programmes reposent sur des projets fragmentés, qui se révèlent inéquitables quant à l'aide financière aux étudiants.

Par exemple, à Burns Lake, en Colombie-Britannique, le College of New Caledonia et ses partenaires communautaires ainsi que le conseil tribal du lac Babine ont réuni quelque 15 ressources différentes, en vue de proposer un programme d'un an à l'intention des travailleurs de la santé de la collectivité autochtone.

Accès amélioré des immigrants

Les immigrants hautement qualifiés fournissent un bassin global de compétences qui actuellement représente environ 70% de la croissance des ressources humaines au Canada. Dans l'avenir, l'économie du pays et son secteur de santé s'appuieront davantage sur l'immigration pour fournir les compétences avancées requises.

Les collèges représentent les principaux fournisseurs de services et de programmes d'intégration des immigrants, et ce, dans tous les secteurs. Ils possèdent l'expertise étendue nécessaire pour assurer la mise en œuvre de programmes de préparation à l'emploi à l'intention des travailleurs de la santé ayant reçu leur formation à l'étranger.

Des collèges tels que Algonquin College, George Brown College et Vancouver Community College ont élaboré des programmes novateurs de préparation à l'emploi, afin de permettre au personnel infirmier formé à l'étranger d'actualiser ses connaissances et ses compétences en soins infirmiers. Grâce à ces programmes de transition, l'infirmière et l'infirmier formés à l'étranger peuvent demeurer dans le domaine des soins de santé, recevoir une formation reconnue et se préparer à un emploi en soins infirmiers dont le niveau correspondra à leurs compétences et à leur scolarité.

Grâce au financement de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et à la collaboration de Citoyenneté et Immigration Canada, l'ACCC encadre le Projet Canadien d'intégration des immigrants en Chine, en Inde et aux Philippines. Tout en complétant les conditions finales d'immigration, les candidats principaux et leurs partenaires se font offrir des conseils et de l'aide pour les préparer à l'emploi au Canada. L'ACCC s'est récemment fait attribuer un contrat de Citoyenneté et Immigration Canada pour étendre ce service dans 26 autres pays.

IMPORTANCE DE L'INNOVATION

Au Canada, les collèges représentent une ressource précieuse de recherche en santé. Ils prennent part à de nombreux projets novateurs de recherche appliquée dans le secteur de la santé. Les collèges mènent des essais cliniques, mettent au point des prototypes, dirigent des simulations et des visualisations, élaborent de nouveaux processus et réalisent des évaluations d'efficacité. Les collèges se consacrent au transfert et à la diffusion des connaissances dans le secteur de la santé. À titre d'exemple :

Le Centre de réparation des lésions neurologiques de Halifax dirige des travaux de recherche novateurs sur les maladies et les lésions du cerveau et de la moelle épinière. Lorsque le centre a dû reprendre la conception de son appareil d'injection de cellules souches dans le cerveau, il a communiqué avec le Nova Scotia Community College. Des étudiants et des professeurs de génie électrique et de génie mécanique ont procédé à la construction et à l'essai d'un prototype d'injecteur de taille et de poids réduits, et d'utilisation plus conviviale.

Des professeurs et des étudiants du Seneca College of Applied Arts and Technology ont mis au point le produit Mon Ami, en collaboration avec TERTEC Enterprises. Mon Ami est un dispositif électronique discret et sans fil, qui aide les Canadiens âgés et les personnes ayant une déficience physique à maintenir le contact avec les membres de leur personnel soignant, tout en menant une vie autonome.

Dans le cas d'une catastrophe ou d'une situation d'urgence, des équipes interprofessionnelles de soins de santé interviennent immédiatement auprès des patients. Le Centennial College of Applied Arts and Technology a élaboré un outil spécial de prévention des désastres et de protection civile qui revêt la forme d'un cours en ligne et d'un exercice de simulation en cas de pertes massives. Cette simulation a lieu en direct et des exercices collectifs font appel à des groupes professionnels issus des domaines de l'intervention d'urgence et de la santé. Les étudiants inscrits jouent le rôle de praticiens venant en aide aux professionnels, aux victimes ou aux membres des familles.

Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (PICC), administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) en collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines, représente le seul mécanisme fédéral conçu pour soutenir la recherche appliquée en milieu collégial. Bien qu'elle soit appréciée, une subvention de 30 millions de dollars par l'intermédiaire du PICC ne souffre pas la comparaison avec le total des dépenses fédérales en recherche, estimé à 2,9 milliards de dollars par année.

En tant que futurs employeurs et employés du secteur de la santé, les étudiants des collèges du Canada, sous la supervision du corps professoral, devraient avoir l'occasion de participer de façon dynamique à l'innovation et à la recherche liées aux besoins de la collectivité et du secteur privé. Il s'agit d'un élément fondamental du mandat des collèges, qui consiste à incuber un équilibre entre les compétences créatrices et pratiques, et à former du personnel hautement qualifié qui possédera les instincts novateurs et les compétences avancées nécessaires à l'accroissement de la productivité.

POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION FÉDÉRALE

- Établir une infrastructure collégiale et un fonds d'équipement adéquats, afin de répondre aux exigences de l'économie quant à la dotation en compétences avancées. Au cours de la période de 2010-2014, investir annuellement 500 millions de dollars, en partageant les frais avec les provinces et les territoires.
- Augmenter le financement du programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada pour refléter le nombre croissant d'Indiens inscrits et d'Inuits apprenants qui doivent obtenir une aide financière pour accéder à l'enseignement postsecondaire.
- Diriger 5 % des investissements fédéraux consacrés à la recherche scientifique vers la recherche appliquée, ainsi que le développement et la commercialisation de produits assumés par les collèges et par leurs partenaires du secteur privé.

Les collèges peuvent uniquement répondre aux besoins du secteur de la santé pour des compétences avancées.

De l'aide supplémentaire est nécessaire afin d'adresser les points suivants :

- les longues listes d'attente relatives aux programmes d'études en santé
- le vieillissement des infrastructures et le report des travaux d'entretien
- le besoin en équipement et en technologie de pointe
- des pénuries en placements cliniques et des approches collaboratives
- une pénurie imminente du corps professoral ainsi que son développement
- les données sur les ressources humaines dans le secteur de la santé
- la recherche appliquée
- le financement pour les apprenants autochtones
- un soutien de programmes nationaux tels que :
 - Apprentissage par simulation et compétences cliniques
 - Maintenir les effectifs dans les services paramédicaux
 - Projet Canadien d'intégration des immigrants (PCII)